

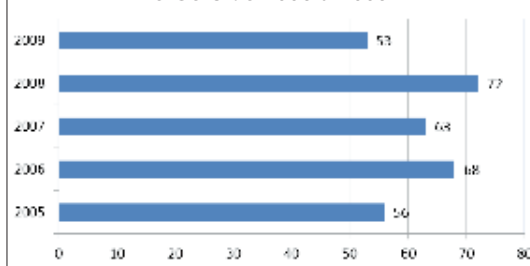


Les installations aidées en

En 2009, 53 projets d'installation ont abouti dans notre département. 2009 marque un net repli des installations par rapport aux années précédentes. Deux explications peuvent être avancées : les difficultés ressenties dans l'ensemble des filières agricoles en 2008 et 2009, la réforme du dispositif d'installation qui a eu lieu courant 2009.



Evolution des installations aidées dans le Gers de 2005 à 2009



(Source : ADASEA 32)

Les zones les plus dynamiques en termes d'installation sur les 5 dernières années sont les cantons de Lectoure et Nogaro (15 projets chacun), de Vic Fezensac (14 projets) et d'Auch Nord (11 projets).

Au niveau des profils, les femmes représentent plus d'1/3 (34 %) des jeunes installés. L'âge moyen d'installation est de 29 ans. Bien que les jeunes agriculteurs soient essentiellement d'origine gersoise (81%), le milieu agricole s'ouvre peu à peu à de nouveaux profils : 32 % des nouveaux installés ne sont pas d'origine agricole. 58,5 % des jeunes installés se sont tournés vers une forme sociétale avec une

forte préférence pour l'EARL à 77,5 %. La SAU est en moyenne de 80,5 ha.

Sur les 53 installations, 35 se sont orientés vers un système spécialisé où les grandes cultures ont une part prédominante (57 % des systèmes spécialisés).

Les autres installations sont tournées vers des systèmes moins spécialisés où les cultures et l'élevage sont présents dans le 2/3 des cas soit à égalité soit avec une prédominance de l'élevage.

Par contre, fait marquant du département, presque la moitié des installations possède un atelier de diversification (vente directe, transformation, tourisme, ...).

Les tendances pour 2010

Pour l'année 2010, les tendances semblent aller vers une augmentation des installations aidées. A la mi-année, 30 installations aidées sont actuellement actées.

Sur le 1^{er} semestre 2010, le Point Info Installation a reçu 119 personnes ayant un projet agricole plus ou moins avancé.

Sur l'ensemble de ces personnes, presque la moitié (48,7 %) n'est pas d'origine agricole.

Du point de vue de la formation, presque 1/3 (32,8 %) ont un diplôme de niveau IV (type BPREA,

Bac Pro, Bac STAE, BTA, ...) nécessaire pour l'obtention des aides nationales (Dotation Jeunes agriculteurs, prêts bonifiés).

Par contre, 45 % n'ont pas de diplôme agricole ce qui explique qu'une grande partie des suites données à ces rencontres mènent vers la formation.

Les projets envisagés sont très divers : une grande partie s'oriente vers les grandes cultures (55) mais l'élevage, le maraîchage/horticulture et la viticulture sont également des productions envisagées.

Le renouvellement des générations : un thème fondamental pour le département

Au 1^{er} janvier 2009, plus d'1/4 des agriculteurs gersois ont plus de 55 ans et seraient donc en mesure de cesser leur activité d'ici 5 à 10 ans. Parallèlement, on enregistre en 2009, 112 installations de moins de 40 ans

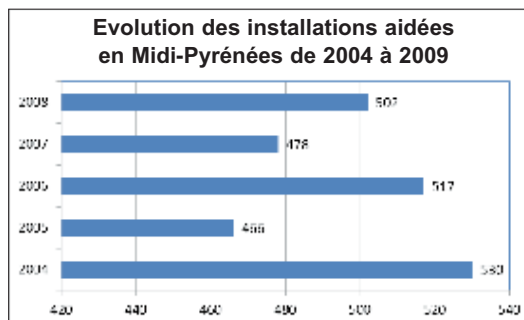
(DJA et hors DJA cumulés). En termes de renouvellement des générations au sein du monde agricole, cela sous-entend que le Gers compte en moyenne 3 cessations d'activité pour 1 installation. Ainsi, si les

tendances constatées se maintiennent dans les années à venir, le nombre d'agriculteurs à titre principal devrait avoisiner les 5000 d'ici 10 ans (soit une diminution de plus de 25 %) et les 3100 d'ici 25 ans.

En Midi-Pyrénées ...

Le profil type du nouvel installé est un jeune homme de 29 ans qui s'installe sur une surface moyenne de 44 hectares et, 6 fois sur 10, en société. Dans plus de 90 % des cas, il a suivi une formation de niveau Bac ou plus. Toutefois, la profession se féminise : les femmes représentent près d'1/4 des jeunes installés. Enfin, 1/4 des installations aidées se fait hors du cadre familial.

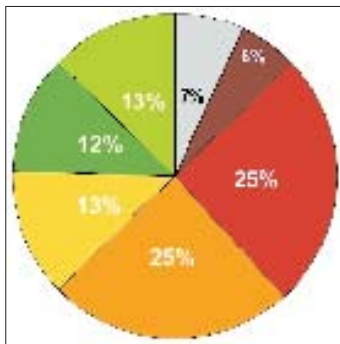
Aujourd'hui, les installations passent plus souvent qu'autrefois par une expérience professionnelle extérieure au secteur. Ce phénomène concerne près de 40 % des agriculteurs qui s'installent sur des exploitations professionnelles. Toutefois, l'agriculture reste une affaire de famille : neuf fois sur dix les



nouveaux exploitants demeurent apparentés à un agriculteur.

Au niveau de la région, le nombre d'installations fluctue en fonction des années. Le Gers se

positionne régulièrement en 2^{ème} ou 3^{ème} position en termes de nombre d'installations derrière l'Aveyron et parfois à égalité avec le Tarn.



Au niveau des types de productions, les installations en élevage augmentent en pourcentage et restent largement prépondérantes en Midi-Pyrénées (75 %).

Cette tendance est complètement différente dans le Gers puisque, dans notre département, près d'une installation sur deux se fait dans le domaine des grandes cultures.

Zoom sur l'entretien personnalisé

Dans le cadre du dispositif d'installation en agriculture, toute personne ayant un projet doit rencontrer le Point Info Installation afin de remplir un autodiagnostic pour faire le point sur son projet.

Si le projet est bien avancé, un entretien est pris avec le Centre

d'Elaboration du Plan Personnalisé de Professionnalisation. Cet entretien s'effectue avec deux conseillers, un chargé de l'évaluation des compétences acquises et à acquérir et un autre dont la vision est plus axée sur le projet. A l'issue de cet entretien, un plan de formation, le PPP

(Plan de Professionnalisation Personnalisé) est co-signé par les conseillers et le porteur de projet. Il comprend obligatoirement un stage collectif et peut être enrichi de formations complémentaires (gestion, fiscalité, technique, ...) ou de stage en entreprise ou exploitation.

Les conseils d'Huguette Péchaud, conseillère Compétences et de Marie-Hélène Guillot-Dauriac, conseillère Projet, pour aborder au mieux votre entretien personnalisé

- Le but de cet entretien est de situer le candidat par rapport à son projet.

Il faut donc que le projet soit assez défini pour que le porteur de projet puisse se projeter en situation et analyser ses manques et ses besoins en mettant en parallèle projet et expériences.

- Il faut préciser que le jeune, pendant cet entretien, n'est pas en situation d'examen : on n'évalue pas un niveau ou une motivation, mais on va essayer de détecter ses besoins et de l'aider à les formuler.

- Cet entretien est l'occasion de profiter d'être avec des personnes

neutres, objectives, qui n'ont rien à vendre pour détricoter le projet et aborder tous ses aspects. L'expérience de personnes extérieures peut également amener un éclairage différent et provoquer des déliés intéressants.

- Arriver serein, ne pas hésiter à se livrer et rester soi-même.

agriculture : bilan de l'année 2009

Du côté des futurs agriculteurs...

Thomas, 22 ans, installation hors cadre familial en vignes et grandes cultures

Quel est votre projet d'installation ?

Mon projet concerne une installation sur l'exploitation d'un tiers où je suis actuellement salarié depuis 2 ans. Elle comprend 30 ha de vignes en coopérative et 60 ha de grandes cultures. L'actuel exploitant a 71 ans et veut arrêter. Comme cela se passe bien avec moi, il m'a proposé de reprendre la structure, dans un premier temps au travers d'une société où il sera associé non-exploitant.

Quel est votre parcours personnel ?

J'ai effectué un BEPA à Riscle Vigne et Vin suivi d'un BPREA en apprentissage à Mirande axé sur les grandes cultures. Mon apprentissage s'est effectué dans une exploitation en grandes cultures et aviculture. Ensuite, j'ai cherché du travail et j'ai, par hasard, trouvé une offre d'emploi à l'ANPE comme chef de culture dans une exploitation à 3km de chez moi. C'est comme ça que j'ai pris contact avec mon actuel employeur. Au bout d'un an, mon employeur, qui souhaitait vendre depuis quelques temps, m'a proposé de reprendre la structure.

Thomas, 21 ans, installation au sein du GAEC familial en production laitière

Quel est votre projet d'installation ?

Je souhaite finaliser mon installation pour le début d'année 2011. Mon projet est d'intégrer le GAEC familial composé par mes parents et mon oncle avec un agrandissement du troupeau de vaches laitières.

Quel est votre parcours personnel ?

J'ai dans un premier temps effectué un BEPA à l'Institut Saint Christophe suivi d'un Bac Pro en alternance en productions végétales à Saint Livrade (47). Au travers de mes différents stages, j'ai pu aborder plusieurs types d'élevages et différentes pratiques de travail : je suis allé sur des exploitations en bovin viande, lait, volailles, entreprise de travaux agricoles... Et je suis actuellement salarié sur l'exploitation familiale en attendant d'en devenir l'un des associés.

L'entrée de ce dispositif d'installation est le Point Info Installation

L'entrée de ce dispositif d'installation est le Point Info Installation. Comment l'avez-vous connu ?

J'ai eu connaissance du Point Info Installation au lycée par une action «Demain je m'installe» qui nous présente les étapes du dispositif d'installation. Quand j'ai commencé les démarches, j'ai appelé au Point Info Installation et j'ai rempli un autodiagnostic qui reprend l'ensemble de mon parcours et de mon projet.

Le maître mot de la rénovation du dispositif est «personnalisation» qui se traduit notamment au travers d'un entretien personnalisé. Comment s'est déroulé l'entretien personnalisé et qu'en avez-vous retiré ?

Après le remplissage de l'autodiagnostic, j'ai rencontré deux conseillères pendant deux heures environ. Ça s'est déroulé plus comme une discussion que comme un questionnaire : nous avons échangé sur mon projet, ce que je voulais faire... Je me suis rendu compte qu'il était important de bien remplir l'autodiagnostic parce qu'il sert vraiment de base à la discussion.

L'entretien. Comment l'avez-vous connu ?

C'est le bouche à oreille qui a fonctionné. Quand j'ai voulu commencé les démarches d'installation, on m'a dit de contacter le Point Info Installation.

Le maître mot de la rénovation du dispositif est «personnalisation» qui se traduit notamment au travers d'un entretien personnalisé. Comment s'est déroulé l'entretien personnalisé et qu'en avez-vous retiré ?

J'ai rencontré deux personnes lors de cet entretien. Il a commencé avec des questions-réponses mais c'est très vite devenu une discussion sur mon projet, sur l'exploitation, comment je vais m'y intégrer... Dans mon PPP, j'ai eu un stage en exploitation de deux mois à réaliser. Et quitte à partir, j'en ai profité pour aller voir vraiment autre chose : je suis allé au Danemark dans les deux plus grosses exploitations laitières du

pays. Ensuite, elles sont restées quelques minutes entre elles. Après concertation, elles m'ont fait part de leur conclusion : mon projet tient la route par rapport à mes expériences mais elles m'ont conseillé d'effectuer une formation sur les sociétés pour que j'ai bien connaissance du fonctionnement et des problèmes qui peuvent être rencontrés... Comme j'avais de l'expérience pratique sur les deux productions de mon projet, je n'ai pas eu à réaliser de stage en exploitation.

Quel conseil pourriez-vous donner à un jeune qui souhaite s'installer ?

Pour moi, il a vraiment été important d'avoir une expérience professionnelle avant de m'installer.

Mon poste actuel et l'apprentissage m'ont vraiment permis d'acquérir de la technique pratique dans tout ce que je réalise. Ça m'a permis d'avoir des points de comparaison et d'acquiescer une assurance dans mes choix et mon fonctionnement.

C'est important pour moi d'être sûr de ce que je dis, notamment quand j'ai des équipes de salariés à gérer.

Ça m'intéressait particulièrement parce que nous avons pour projet de changer le système de traite, et j'ai pu voir sur place de quoi il en retournait vraiment et la gestion de très gros troupeaux. On m'a également proposé de réaliser d'autres formations (gestion des phytosanitaires, gestions des cultures, mécanique) mais je n'ai pas trop le temps, je suis assez pressé de m'installer. Par contre, après l'installation, je pense faire rapidement une formation sur la gestion des cultures que je ne maîtrise pas forcément pour l'instant.

Quel conseil pourriez-vous donner à un jeune qui souhaite s'installer ?

Je conseillerai à tout le monde de faire des stages à l'étranger ou en tout cas d'aller voir ailleurs, dans une région complètement différente. Ça permet de découvrir autre chose et on en retire toujours quelque chose qu'on pourra appliquer chez soi ...

Et après l'installation ? Le suivi collectif !

L'installation est un moment clé pour un jeune agriculteur. Beaucoup de rencontres sont effectuées et beaucoup de personnes sont rencontrées tout au long de ces démarches. Cependant, une fois les démarches administratives assurées, la réussite du projet passe

culteurs et la Chambre d'agriculture du Gers souhaitent mettre en place un suivi collectif post-installation. Ce suivi sera constitué par des groupes d'échanges et de réflexion délocalisés sur tout le territoire du département, ouverts aux jeunes installés mais également



également par une bonne mise en oeuvre technique et concrète sur son exploitation.

Et pour réussir la mise en place de son projet d'entreprise et s'adapter, il est important de s'extraire de temps à autre de l'activité quotidienne et d'échanger avec d'autres agriculteurs ou avec des conseillers.

C'est pourquoi les Jeunes agri-

aux jeunes agriculteurs.

Ce suivi a pour objectif de donner à chacun la possibilité d'échanger en groupe, de s'auto analyser, de détecter tout dérapage, d'explorer les améliorations techniques et économiques.

Il a également pour vocation de réfléchir aux évolutions du contexte et d'anticiper au mieux sur la conduite de l'entreprise.

